

Barjols • Bras • Brue-Auriac • Esparron • Pontevès • Seillons • St Martin • Tavernas • Varages

Éditorial

"in medio stat virtus"

L'harmonie est dans l'équilibre.

Ce principe est une ligne de conduite qui anime l'action de la communauté de communes depuis sa création.

Notre territoire, dit-on, va connaître dans les prochaines décennies un développement majeur. Le pire serait de subir cette situation avec passivité. Le souci et la mission des élus, aujourd'hui, consistent à réfléchir à cette évolution pour mieux la maîtriser et l'accompagner.

- > accueillir de nouvelles populations mais de façon mesurée et progressive afin que l'intégration dans nos villages se réalise.
- > développer l'activité économique en soutenant le tissu existant et en favorisant une démarche de qualité environnementale.
- > apporter de nouveaux services aux habitants (maison des services publics, petite enfance...) mais avec un fonctionnement mutualisé afin d'en maîtriser les coûts.
- > protéger notre environnement, nos paysages, notre qualité de vie, de façon positive, c'est-à-dire sans se figer dans le conservatisme ni se replier sur soi.
- > ancrer dans notre communauté un réflexe solidaire et une destinée partagée, tout en veillant à ce que chaque village conserve son intégrité et sa propre histoire.

C'est dans cet esprit que nous participons actuellement au schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui se déroule sur les quatre communautés de communes de la Provence Verte et sur lequel nous devons être écoutés et entendus.

C'est également avec ce souci d'écoute de chacun, d'originalité, de creuset de réflexion qu'avance notre communauté et qu'elle construit son chemin en suivant...le "juste milieu".

B. de Boisgelin.

MULTIMEDIA

Du nouveau sur le site Internet

Venez visiter notre site Internet remanié, vous y trouverez des nouveautés !

- rubrique communauté de communes
- associations, dossier de subvention à télécharger
- module Provence verte des manifestations de la communauté
- maison des services publics et du pôle multimédia
- marchés publics 2006

Bonne visite à tous !

[http : //www.cc-pav.fr](http://www.cc-pav.fr)

Si vous avez des remarques à nous communiquer, n'hésitez pas à nous contacter :

Anne Chimène, animatrice communication
achimene.comcompav@wanadoo.fr



Nous contacter :

Communauté de communes
Provence d'Argens en Verdon
58 avenue de Tavernas
83670 Barjols

Tél. 04 94 77 18 53

Fax 04 94 77 09 25

Site Internet : www.cc-pav.fr

Courriel comcom-pav@wanadoo.fr

Sommaire

- *Le mot du président*
- *La vie de la Communauté*

p. 2 >

Maison des services publics
Chantier d'insertion

p. 3/4 >

Nouveaux horaires des déchetteries
Brèves de la vie associative

- *La vie économique*

p.4 >

Manufacture des Lauriers

- *L'action touristique*

p.5 >

Signalétique touristique
Journées du Patrimoine

- *Environnement*

p. 6/7 > **Étude paysagère**

- *Portrait*

p. 8 > **Barjols**

- *En bref*

p. 8 > **Crèche**



MAISON DES SERVICES PUBLICS

Permanences gratuites et pôle multimédia : profitez de la proximité !

La Maison des services publics de la Communauté vous propose des permanences d'institutionnels, des entretiens et des prestations informatiques pour se remettre à niveau ou utiliser Internet. Venez vous rendre compte par vous-même et rencontrer nos animateurs Agnès Bouliteau et Romain Maudric.

PERMANENCES

Vous pouvez bénéficier d'entretiens personnalisés avec des conseillers institutionnels lors de nos permanences. Elles sont gratuites et actualisées tous les mois.

L'animatrice, Agnès Bouliteau, vous accueille et vous renseigne

Tous les jours excepté le mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h

261 route de Tavernes, (ancien collège) à Barjols
Tél. 04 94 77 10 08 / eref.msp@wanadoo.fr

> Permanences de novembre

Date	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Mardi 7	CEDIS	CEDIS		
Jeudi 9			ANPE	ANPE
Vendredi 10	CEDIS	CEDIS		
Lundi 13	FACILE	AVOCAT	CRAM	
Jeudi 16			AVIE Cap Emploi	AVIE Cap Emploi
Mardi 21		CDHAR	CEDIS	CEDIS
Jeudi 23			ANPE	ANPE
Lundi 27	FACILE		CRAM	

> Comment vous organiser ?

- ANPE, suivi mensuel, consultation des offres, conseils... [sans RDV](#)
- CEDIS (Centre Départemental d'Insertion Sociale), bénéficiaires du RMI, [sur RDV au 04 94 77 10 08](#)
- AVIE cap emploi, conseils et suivi, insertion pour les personnes reconnues COTOREP, [sans RDV](#)
- Avocat (barreau de Draguignan), [sur RDV au 04 94 77 10 08](#)
- FACILE, accompagnement de votre projet de création d'entreprise, [sur RDV au 04 94 93 49 14](#)
- DEFIE, accompagnement de votre projet [sur RDV au 06 23 51 04 16](#)
- CRAM (caisse régionale d'assurance maladie), montage de dossier de retraite, calcul des points... [sans RDV](#)
- CDHAR (Comité Départemental d'Habitat et d'Aménagement Rural), propriétaires bailleurs ou occupants vous pouvez bénéficier de subventions pour réhabiliter votre logement de plus de 15 ans, [sans RDV](#)

Retrouvez ces informations sur notre site Internet : www.cc-pav.fr
Rubrique "Maison des services publics"

MULTIMÉDIA

Au Pôle multimédia, l'animateur Romain Maudric vous accueille tous les jours :

**Lundi, mercredi, jeudi :
9h - 12h30 - 14h - 17h30**
Mardi et vendredi : 9h - 12h30
Tél. 04 94 77 17 42
polemultimedia3@wanadoo.fr

Gratuit pour les demandeurs d'emploi

- Rédigez vos C.V.
- Créer votre boîte mail
- Consultez vos mails
- Consultez les offres d'emploi

Tarifs

- appareil photo numérique sur CD - 5 € CD inclus
- Connexion Internet
 - * Sans abonnement : 1 € les 15 minutes
 - possibilité de connecter votre PC
 - * Avec abonnement
 - 5 h : 10 € / 10 h : 15 € / 20 h : 25 €
- Initiation informatique
 - Passport Windows XP, Word, Excel, Internet
 - Individuel 6 h : 20 €
 - Collectif 20 h : 30 €
- Atelier cartes de visite - 3 h : 10 €

NOUVELLE FORMULE :

10 heures de cours collectif à 15 €
Apprentissage du logiciel de votre choix ! Traitement de texte, Tableur, Logiciel photo ou vidéo...

Chantier d'Insertion sur le territoire de la Communauté

Pour le seconde fois, le conseil Général, la Communauté de communes et l'association d'insertion VEGA s'associent pour mettre en place un chantier d'insertion destiné aux bénéficiaires du RMI afin d'aider les personnes à se réinsérer, trouver un emploi ou une formation, préciser un projet...

RECRUTEMENT de 12 personnes
À partir de janvier 2007

Réservé aux bénéficiaires du RMI
[Contrat d'avenir](#) (6 mois renouvelable une fois)
20 HEURES HEBDO, SMIC + panier,
Chantier encadré par l'ONF

Si vous êtes intéressé, prenez contact rapidement à la maison des services publics au 04 94 77 10 08

Vous bénéficierez d'une expérience vous laissant le temps de chercher un emploi à côté et d'un suivi personnalisé, sous la forme d'entretiens individuels pour vous aider à trouver des solutions, quelque soit votre parcours.



DECHETS MÉNAGERS Nouveaux horaires des déchetteries

DÉCHETTERIES	ÉTÉ (Mars à octobre)		HIVER (Novembre à février)		Fermeture hebdomadaire
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
ST MARTIN	7h45 - 12h	FERMÉ	8h - 12h	FERMÉ	DIMANCHE / LUNDI
BARJOLS	7h45 - 12h	13h30 - 18h	8h - 12h	13h30 - 17h30	DIMANCHE
SEILLONS	7h45 - 12h	13h30 - 18h	8h - 12h	13h30 - 17h30	DIMANCHE
BRAS	7h45 - 12h	13h30 - 18h	8h - 12h	13h30 - 17h30	DIMANCHE / MARDI
TAVERNES	8h - 12h	14h - 17h	8h - 12h	14h - 17h	DIMANCHE
ST JULIEN	FERMÉ	13h30 - 18h	FERMÉ	13h30 - 17h30	DIMANCHE / LUNDI
GINASSERVIS	7h45 - 12h	FERMÉ	8h - 12h	FERMÉ	DIMANCHE / LUNDI
LA VERDIÈRE	FERMÉ	13h30 - 18h	FERMÉ	13h30 - 17h30	DIMANCHE / LUNDI
RIANS	7h45 - 12h	13h30 - 18h	8h - 12h	13h30 - 17h30	DIMANCHE
VINON SUR VERDON	7h45 - 12h	13h30 - 18h	8h - 12h	13h30 - 17h30	DIMANCHE / MARDI

Quels déchets amener à la déchetterie ?

- encombrants
- ferrailles
- déchets verts
- gros cartons
- huiles usagées moteurs
- gravats
- déchets spéciaux :
Piles, batteries,
pots de peinture,
solvants, produits toxiques

Vous avez besoin de renseignements ?

- **Syndicat Mixte de la zone du Verdon**
Collecte déchets et tri sélectif Gestion déchetteries
Hôtel de ville - BP 3 - 83560 ST JULIEN LE MONTAGNIER
Tél. 04 98 05 20 10 / Fax 04 94 80 05 74
- **SIVOM du Haut Var - Collecte déchets et tri sélectif**
Place Clemenceau, Hôtel de ville - 83690 SALERNES
Tél. 04 94 70 74 33 / Fax 04 94 70 68 11
- **SIVU des Trois Croix - Gestion déchetterie**
Mairie - 83670 FOX AMPHOUX
Tél. 04 94 80 71 92 / Fax : 04 94 80 75 89

Les missions des syndicats

1 / LES DECHETS ULTIMES (CEUX QUI NE SONT PAS RECYCLES)

- Collecte des déchets ménagers : transport et acheminement par camion benne
- Fourniture et installation des containers à la demande des collectivités
- Exploitation et gestion des centres de stockage des déchets ultimes

2 / LES-DECHETS RECYCLES (LA COLLECTE SELECTIVE)

- Fourniture et installation des colonnes de tri (PAV)
- Collecte

3 / GESTION DES DECHETTERIES

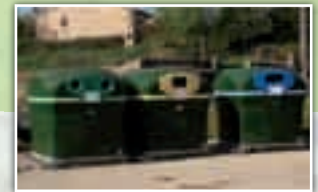
Le bon réflexe : le tri des déchets ménagers

Depuis 2003, la collecte sélective des emballages ménagers recyclables et des papiers progresse. Elle se fait grâce à l'implantation des points d'apport volontaires (PAV) - **Ayez le bon réflexe !**

Exemple

50 bouteilles plastiques permettent de fabriquer 2 pulls en fibre polaire et d'économiser 1 litre de pétrole !

- Papiers, journaux
- Verre
- Plastique, métal, carton



BRÈVES DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le musée des faïences de Varages a organisé sa foire annuelle de la céramique le 15 août dernier. Elle était présidée cette année par notre président, M. de Boisgelin et a remporté un franc succès. Les élus ont souligné leur motivation à transmettre le patrimoine de qualité et le savoir faire ancestral de la faïence de Varages.

Les RDV à ne pas manquer :

- **Exposition inédite**
"Haut Var'Agès Poterie"

Du 30 septembre au 23 décembre 2006 de 14 à 18h

Du mercredi au dimanche ;
visites guidées de l'exposition tous les jours à 15h

- **Médiation public malentendant**
18 novembre - 16 décembre à 15h
- **Médiation public enfant 7 - 12 ans**
25 novembre - 9 décembre à 15h



Festival de bandes dessinées, 3^{ème} édition !

Le foyer d'éducation permanente de Bras a accueilli le week end du 30 septembre un grand nombre de visiteurs. 15 auteurs ont dédié leur nouveauté et les graines de talent étaient à l'honneur. Les amateurs de BD ont pu aussi dénicher des occasions de tout genre auprès des collectionneurs.

amateurs de BD ont pu aussi dénicher des occasions de tout genre auprès des collectionneurs.

Graines de talent de la communauté, contactez-nous pour participer à cette manifestation en 2007

Contact : Anne CHIMENE
communauté de communes

04 94 77 18 53



Fête de la céramique, M. de Boisgelin, Président de la CCPAV, M. Offner président de l'association du Musée et M. Partage, Maire de Varages



Exposition au musée des faïences "Var'Agès poterie" jusqu'au 23 décembre



BRÈVES DE LA VIE ASSOCIATIVE (suite)

Aïoli monstre... La foire de l'olive de Tavernes fêtait son 30^e anniversaire le week-end du 2 septembre. Les bénévoles ont servi près de 600 aïoli ! L'association n'a pas ménagé ses efforts : artisans

variés, échassiers comiques, manège gratuit pour les enfants, exposition de voitures anciennes, concert et danse provençale...le tout rythmé par un animateur radio dynamique.



Délicieux aïoli à l'ombre de la place de l'église



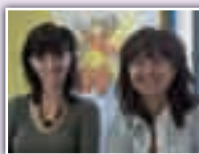
Un échassier



Artisans exposant l'huile d'olive et le vin de Tavernes

Retrouvez manifestations et associations sur notre site internet : www.cc-pav.fr

Associations, téléchargez votre dossier de subvention



Stelly, secrétaire et Agnès, animatrice

Du nouveau...Alcool assistance ouvre une permanence d'accueil journalière à partir d'octobre dans des locaux remis à neuf. L'équipe vous accueille tous les jours de 10h à 17h rue du Réal à Barjols. Le 18 octobre l'association a organisé une journée de sensibilisation sur la sécurité routière. Elle faisait suite à l'action de prévention du 16 octobre au Collège de Barjols.

En savoir plus :

Tel 04 94 78 73 17 • www.alcoolassistance.net



La foire du cuir a attiré plus de visiteurs que l'an dernier. 50 exposants ont bénéficié d'un emplacement gratuit : un cadeau pour fêter le 30^e anniversaire de la manifestation. M. LEDREL, Président du Syndicat d'initiative de Barjols, nous a

confié que le sondage effectué auprès d'une cinquantaine de personnes s'est révélé positif, en effet les nouvelles animations mises en place par l'association ont enthousiasmé petits et grands notamment l'orchestre de jazz et l'animateur qui ont donné une ambiance festive à cette journée.

La vie économique

MANUFACTURES DES LAURIERS Une situation aggravée

Un rapide rappel sur ce dossier important et complexe s'impose.

En juin 2005, à la demande du préfet du Var, la Communauté de communes achète le patrimoine immobilier de l'entreprise afin de sauver les 85 emplois de la société.

A cette époque, la Communauté de communes s'interrogeait sur 2 points essentiels :

- Quelle est la situation financière réelle de l'entreprise au regard de ses dettes fiscales et sociales notamment ?
- N'y a-t-il pas d'autres solutions pour la soutenir que d'acheter son patrimoine immobilier ?

A ces questions simples et essentielles, les services de l'Etat n'y ont pas répondu mais précisait que ce dossier devait être traité en urgence pour permettre à l'entreprise de développer des points de vente pour la saison estivale 2005.

9 mois après l'achat par la Communauté de communes de son immobilier, nous apprenons par la presse que la Manufacture des Lauriers dépose le bilan, avec un passif de près de 4 millions d'euros, un programme d'investissement dans des magasins d'usine non réalisé, impliquant environ 30 licenciements sur un total de 74 salariés.

Ainsi, moins d'un an après l'injection massive de fonds publics dans cette société (1 325 000 €), sa situation en juin 2006 est identique à celle de mai 2005. Cette opération réalisée dans un climat de tension et de pression médiatique, n'a pas été menée avec les précautions minimales requises. En effet, il s'avère que dès mai 2005, la Manufacture des Lauriers était déjà en cessation de paiement et aurait dû légalement déposer son bilan.

Aujourd'hui, quelle attitude avoir ?

La Communauté de communes est vigilante pour appuyer au niveau logistique une cellule de reclassement, financée par l'Etat, afin d'aider et accompagner les salariés licenciés.

La communauté s'engage avec les partenaires publics impliqués dans ce dossier (Conseil Régional et Conseil Général) dans la recherche d'une solution pour maintenir une activité après la période du redressement judiciaire.

Elle demande au préfet de s'engager fortement dans ce dossier, en rappelant qu'après avoir contracté un emprunt sur 15 ans, elle a déjà fait beaucoup dans ce dossier dans l'espoir que ce ne sera pas en pure perte pour l'économie de notre territoire.



SIGNALETIQUE TOURISTIQUE La mise en valeur du patrimoine se concrétise



La signalétique touristique, en cours de réalisation, permettra de raconter l'histoire de nos villages provençaux et de rapprocher les habitants de la communauté, anciens et nouveaux.

Animé depuis deux ans par l'agent Anne CHIMENE, le projet a permis de mobiliser un partenariat large et transversal. L'opération avance donc à grands pas et le calendrier se précise...

La signalétique communautaire prévoit deux types de supports : des panneaux routiers pour flécher les sites touristiques et des circuits historiques au cœur des villages. La pose de la signalétique se fait donc en deux temps avec deux entreprises différentes : les panneaux routiers, à partir de novembre 2006 ("LRS signalisation"), et les circuits historiques, prévus pour le premier trimestre 2007 ("Un Sens").

Des panneaux routiers tout neufs en novembre

Vous pourrez découvrir le patrimoine de nos villages en suivant le fléchage de panneaux directionnels tout neufs : sites classés, monuments historiques, chapelles et points de vue vous attendent !

Des circuits historiques pour la saison 2007

"Un Sens" est le prestataire choisi par la communauté à l'issue du marché public. Leur bureau d'étude travaille depuis 15 ans dans le domaine de la signalétique historique. Ils ont déjà réalisé des circuits historiques labellisés "pays ou villes d'art et d'histoire".

Le 25 septembre, l'équipe a proposé son concept à la commission tourisme, présidée par M. Daniel NIRONI.

Leur œil professionnel a saisi un projet original et poétique. Leur présentation a soulevé l'enthousiasme des élus. Puis, le 25 octobre dernier, la communauté a associé les partenaires du Pays d'art et d'histoire et de l'office de tourisme intercommunal

Réunion avec "Un sens" le 25-09-06 à la Communauté



Provence verte pour valider les propositions graphiques du prestataire.

Pour compléter les recherches du comité de pilotage, de récentes réunions dans les communes ont associé les habitants, les associations et les élus à la constitution du fond historique des circuits envisagés.

Les communes n'ont pas été longues à participer et se sont mobilisées pour apporter leur contribution : visuels, corrections, anecdotes, plans...ont permis d'enrichir l'ensemble du fond collecté par la communauté de communes.

Merci à tous de votre participation et de votre contribution !

Grâce à ce travail conséquent de la communauté, l'équipe d'"Un Sens" peut rapidement passer à l'action !

Lors des journées du patrimoine, les guides conférenciers du Pays d'art et d'histoire se sont quant à eux, enrichis du travail fourni.

Le comité de pilotage historique se réunira d'ici la fin de l'année pour entériner les circuits validés par les communes et retranscrits par "Un Sens".

JOURNEES DU PATRIMOINE Découverte de nos villages



Visite guidée à Bras, Visite à Brue,
Dans l'ordre : St Martin, Barjols

Les "Journées du patrimoine" du Pays d'art et d'histoire de la Provence verte ont eu lieu sur notre territoire les 16 et 17 septembre dernier.

Des visites guidées

ont eu lieu dans les villages, accompagnées d'animations ludiques et d'expositions à Bras, Barjols et St Martin.

Les visites ont eut du succès, avec un record pour St Martin de Pallières qui a réuni plus de 100 personnes ! A l'issue de la visite guidée menée par Aurélie PETRE, animatrice du Patrimoine, le conteur Serges ROBLES a conquis l'assistance avec trois contes d'Alphonse Daudet tirés des "Lettres de mon moulin".

A l'occasion de ces Journées, la communauté a convié les

partenaires à un apéritif sur le parvis de la Maison Régionale de l'Eau, à Barjols, le samedi 16 septembre à 18h. Le Président, M. Bernard de Boisgelin, a salué l'initiative de M. Gautier, président de la Provence Verte pour sa détermination dans l'obtention du label "Pays d'art et d'histoire". "Notre signalétique cadre parfaitement avec la logique du Pays d'art et d'histoire et avec la volonté de valoriser le patrimoine local. L'enjeu est culturel, économique mais aussi social par la pédagogie qu'il induit, et le lien qu'il crée entre les générations", a-t-il conclu.

Président intervenant lors de l'apéritif offert par la CCPAV à Barjols



ETUDE PAYSAGERE ACCOMPLIE Les paysages d'hier, garants du développement de demain



La Provence d'Argens en Verdon est au carrefour de la région PACA

le sud du territoire communautaire, très vallonné, contraste avec le Nord, adossé aux contreforts du Verdon, laissant découvrir en hiver les montagnes enneigées du parc naturel. Limite de la Vigne et de l'Olivier, ce pays est un carrefour entre des cultures méditerranéennes et provençales qui se sont mélangées au fil des siècles pour donner l'identité rurale unique de ce territoire.

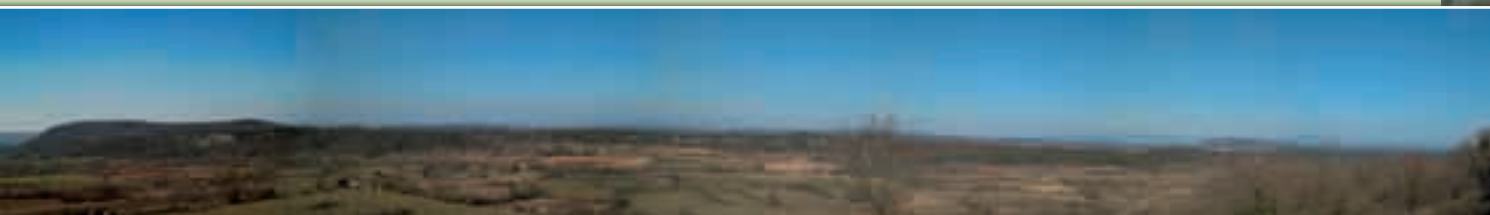
L'aménagement du territoire est une des compétences de la communauté de communes.

Afin de réfléchir aux futurs enjeux paysagers, économiques et sociaux, la communauté a engagé la réalisation d'une étude paysagère par l'Ecole Nationale du Paysage de Versailles. Mission accomplie puisque les étudiants ont rendu leur copie.

Quatre comités de suivi ont associé les partenaires techniques et financiers de l'opération : Europe (LEADER+), Conseil Régional PACA et Conseil Général du Var.

Des paysages marqués par une harmonie entre l'homme et la nature

Le territoire communautaire se situe dans le Haut Var. C'est le lieu de basculement du "Var des plateaux" vers le "Var des collines". Ainsi,



Au Nord, le "Var des Plateaux" adossé au Verdon



Au sud, on découvre une succession de vallons cultivés: le "Var des collines"

Le développement de l'homme calqué sur le relief

La géologie et la topographie ont favorisé une implantation humaine typiquement provençale et une agriculture de type méditerranéen. En effet, l'agriculture s'est développée dans les vallées aux terres limoneuses mais aussi sur les collines, en restanques (terrasses cultivées).

Pour conserver le maximum d'espace agricole, les installations humaines se tenaient à distance des terres fertiles, donnant dans certains cas des villages perchés

typiques comme St Martin, Esparron ou Seillons. L'homme se trouvait ainsi à mi parcours entre les vallées agricoles et la forêt qui était alors une source de richesse (élevage, bois de chauffe ...) située sur les reliefs.

Les larges vallées maintenues ouvertes par l'agriculture permettaient aux habitants des différents villages de communiquer, de se voir et pouvaient ainsi développer un sentiment d'appartenance à un territoire.



L'eau, rivières et cascades

Ainsi, jusqu'à la seconde guerre mondiale, ce territoire s'est développé dans un équilibre agricole stable où chaque entité paysagère (vallées, collines, plateaux...) conservait son rôle.

Ce développement a généré trois types de paysages majeurs qui peuvent se lire encore aujourd'hui sur notre territoire.



Les vignes

Le Puzzle des entités paysagères

- Les paysages ouverts de plaine
- Les paysages cloisonnés des vallons et des collines
- Les paysages fermés des reliefs boisés



Paysages ouverts des plaines



Paysages cloisonnés des vallons et collines



Paysages fermés des reliefs boisés

L'enjeu pour demain : contenir la fermeture des espaces ouverts



Agriculture

Avec les années 50, l'exode rural lié à l'industrialisation et l'urbanisation, entraîne une déprise de l'activité agricole, touchant toute la France. Depuis les années 80 le phénomène s'est accentué, traduisant une progression des friches agricoles et de la forêt dans le paysage rural français.

La rupture de cet équilibre dans l'occupation de l'espace entraîne sur le territoire communautaire, profondément rural, une fermeture du paysage, caractérisée par :

- la progression de la forêt suite à la déprise agricole.
- la progression des constructions

bâties, principalement dans les espaces agricoles, provoquant un mitage du paysage de la communauté de communes.

Cette modification de l'usage du sol et de l'espace conduit

à une perte de cohérence et de lisibilité des paysages.

C'est pourquoi, le développement raisonné et valorisant du territoire de la Communauté de Communes passe par la connaissance et le respect des paysages d'hier, témoins d'un développement équilibré du territoire durant des décennies.

L'étude présente plusieurs perspectives pour atteindre un développement maîtrisé :

- la valorisation de la forêt

Objectifs : maîtriser son expansion, limiter les incendies, en faire une source de richesse

- la protection de la ressource en eau, richesse agricole, économique et paysagère

- le respect des espaces agricoles, pour leur richesse, au delà de leur valeur marchande

Le maintien de l'identité de la Communauté dépend en grande partie de la connaissance et du respect de ses richesses paysagères : ses qualités environnementales et son cadre de vie rural.



Le relief, vue des Bessillons

Barjols



Collégiale dominant les toits de Barjols

Mairie de Barjols
Hôtel de Ville - Place Capitaine Vincens
83670 Barjols

Ouverture au public de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30,
sauf les lundis et samedis après midi

Tél. : 04 94 72 80 62

mairie@ville-barjols.fr - Site Web : www.ville-barjols.fr

Superficie : 3005 ha

Population 2005 : 2804 habitants

UN PEU D'HISTOIRE...

Chef-lieu de canton, Barjols est entouré de falaises de travertin d'où son étymologie "barjolium" qui signifie "joli rocher".

Dès la préhistoire les Ligures occupent la colline des Fourches où de nombreux vestiges sont découverts.

En 1321 Robert, Comte de Provence érige Barjols en chef-lieu de bailliage.

Au XIXe siècle Barjols devient capitale du Cuir, avec 24 tanneries et 19 moulins à Tan. Les vestiges se trouvent au quartier du Réal rénové. La dernière tannerie fondée en 1660 dépose son bilan en 1983. Barjols se dirige alors vers les petites et moyennes entreprises, l'artisanat et l'art.



A voir

SITES CLASSÉS MONUMENTS HISTORIQUES

- > **Eglise collégiale Notre Dame de l'Assomption**
- > **Maison du Marquis de Pontevès** : porte Renaissance

DANS LE VILLAGE

- > **le centre historique**
- > **le circuit des fontaines**
- > **le quartier du Réal** : Plus vieux quartier de Barjols (XIIe siècle) abritant les vestiges des tanneries et des moulins à huile et à papier. (photo à droite)

Quartier du Réal



Porte renaissance

- > **le quartier Artisanal** où peintres, sculpteurs, potiers, artisans occupent les anciens locaux des tanneurs
- > **le monument aux Morts** sculpté par le Barjolais Jules Récubert

CURIOSITÉS

- > **Le Castellat** : panorama offrant une vue magnifique sur le paysage et les Gorges du Fauvery (direction Pontevès)

LOISIRS :

- > **Pratique du VTT**
- > **randonnées pédestres**

FÊTES LOCALES

- > **La St Marcel** : tradition locale pittoresque. Chaque année durant le week-end le plus proche du 17 janvier
- > **La petite Saint Marcel** (sans le bœuf) : prévue en 2007
- > **La grande Saint Marcel** (avec le bœuf) actuellement célébrée tous les 3 ans



Fontaine et lavoir place Cap Vincens



Ruisseau Écrevisses sortant sous Rouguière

**Toutes les activités
et toutes les manifestations
à l'office de tourisme !
Office de tourisme de Barjols**
Bd Grisolles
Ouvert de mardi au samedi
10h - 12h et 15h - 18h
Sauf Dimanche & jours fériés



Médiathèque municipale
Bd Grisolles
Tél. : 04 94 72 84 46
mediatheque.barjols@wanadoo.fr

En bref

CONSTRUCTION DE CRÈCHE
Des travaux en perspective

La Communauté s'est engagée dans la réalisation de crèche pour développer l'accueil des enfants de 0 à 3 ans sur les communes. La première phase de ce vaste programme concerne la création d'une crèche de 20 places à Barjols au lieu dit "Les Gavottes", près de l'école maternelle.

Le permis de construire est accordé depuis septembre 2006.

Comme l'exige la loi, il est nécessaire de lancer un marché public de travaux pour réaliser ce bâtiment. La procédure administrative lancée cet été s'achèvera en novembre 2006 avec le choix définitif de toutes les entreprises pour réaliser les travaux de terrassement, de construction du bâtiment et d'équipement de la cuisine.

Le début des travaux est programmé pour la fin du mois de novembre, pour durer environ 6 mois.

Ensuite, il restera à finaliser les aménagements intérieurs et extérieurs de la crèche (lits, tables, jeux extérieurs, ...).

À la vue de ce calendrier, une ouverture effective de la crèche aux enfants est prévue pour septembre 2007.

De plus amples informations sur l'état d'avancement des travaux, les modalités d'inscriptions de vos enfants vous seront transmises dans nos prochains numéros.

Concernant la crèche de Seillons, cette dernière est devenue intercommunale. Elle est donc ouverte à tous les enfants résidents dans une commune de la Communauté de communes, dans la limite des places disponibles.

A compter du mois de janvier 2007, les deux crèches existantes (Fantazia à Tavernes et Les Petitous à Seillons) seront gérées sous le mode associatif. Il n'y aura aucun changement pour les enfants et les familles fréquentant la crèche de Seillons.

L'association Fantazia ouvre donc ses portes à toute personne intéressée par le sujet de la petite enfance (parents ou grand parents) pour participer à son conseil d'administration.

"Le journal de la communauté de communes" n°6

Dépôt légal : juin 2006

Directeur de la publication : **Bernard de Boisgelin**

Équipe logistique : **Comité de rédaction**

Animatrice communication : **Anne Chimène**

Tirage : **7000 exemplaires**

Conception graphique et réalisation :

Imprimerie Hémisud

Imprimé sur papier recyclé

Mise sous film : **CL ROUTAGE**

N°ISSN en cours